





Désignation de l'entreprise : SARL 2LKJ

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480	757 966	482	380 535	484	170 000	486	968 501		968 501	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>757 966</b>	<b>492</b>	<b>380 535</b>	<b>494</b>	<b>170 000</b>	<b>496</b>	<b>968 501</b>		<b>968 501</b>	
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5							
	6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595				
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2LKJ

Néant  \*

## I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	32 252	602	10 741	604		606	42 993
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	<b>TOTAL</b>	<b>680</b>	<b>32 252</b>	<b>682</b>	<b>10 741</b>	<b>684</b>		<b>686</b>	<b>42 993</b>

## B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

## C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	<b>Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B</b>	<b>780</b>

## II DÉFICITS REPORTABLES

			Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	51 106	Déficits reportables	984	51 106
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits de l'exercice	860	4 068
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	55 173

## III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	962
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	962
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	9 893
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	9 893
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 452
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	680
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SARL 2LKJ		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/10/2022		et clos le : 30/09/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	023
Période de référence		024	160
Date de cessation			186
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

## **ANNEXE**

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Abandon de créances à hauteur de 170 000 € envers la société LA HUCHE DU PORT en date du 30 septembre 2023.

Cet abandon de créances est consenti sous condition de retour à meilleure fortune pour l'intégralité de son montant.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	757 951		418 273
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	757 966		418 273
TOTAL GENERAL	757 966		418 273

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		207 739	968 486	968 486
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL		207 739	968 501	968 501
TOTAL GENERAL		207 739	968 501	968 501

#### Etat des amortissements

Néant

#### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	32 252	10 741			42 993
TOTAL	32 252	10 741			42 993
TOTAL GENERAL	32 252	10 741			42 993
<b>Dont dotations et reprises exceptionnelles</b>		10 741			

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	200 435	200 435	
Autres créances clients	7 376	7 376	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 677	1 677	
Charges constatées d'avance	1 070	1 070	
<b>TOTAL</b>	<b>210 558</b>	<b>210 558</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	270 699	67 139	203 560	
Emprunts et dettes financières divers	606	606		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 874	3 874		
Personnel et comptes rattachés	4 340	4 340		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 805	2 805		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 394	4 394		
Autres impôts taxes et assimilés	460	460		
Groupe et associés	178 456	178 456		
Autres dettes	7 958	7 958		
Produits constatés d'avance	80	80		
<b>TOTAL</b>	<b>473 671</b>	<b>270 112</b>	<b>203 560</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 785			

### Produits à recevoir

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 994
Dettes fiscales et sociales	5 273
Autres dettes	7 958
<b>Total</b>	<b>15 831</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 070
<b>Total</b>	<b>1 070</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	80
<b>Total</b>	<b>80</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Avals et cautions	170 000
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune	
Total (1)	170 000

##### Engagements reçus

Caution M. Jeannette	152 750
Caution Mme KESRI	152 750
Total	305 500

Désignation de l'entreprise	SARL 2LKJ	Néant	<input type="checkbox"/>
Adresse de l'entreprise	8 Route du Tronquay	14400	CUSSY
Numéro SIRET *	8 5 1 5 9 6 1 6 3 0 0 0 2 8		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent *	12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 0 0 9 2 0 2 3	3 0 0 9 2 0 2 2	
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	968 501	042	968 501	757 966
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	968 501	<b>048</b>	968 501	757 966
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés *	068	7 376	070	7 376	24 442
	Autres * (3)	072	1 677	074	1 677	322
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	26 467	086	26 467	108 785
	Charges constatées d'avance *	092	1 070	094	1 070	
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	36 590	<b>098</b>	36 590
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	1 005 091	<b>112</b>	1 005 091	891 514
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET</b>	<b>Exercice N-1 NET</b>	
				<b>1</b>	<b>2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	357 100	357 100
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	34 710	34 710
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	80 684	42 467
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136	15 932	68 217
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140	42 993	32 252
		<b>Total I</b>		<b>142</b>	531 420	534 747
	Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>	<b>154</b>		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	271 305	338 239
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	3 874	1 930
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....		169	172	198 413	16 599
	55 748			174	80	
	Produits constatés d'avance			176	473 671	356 768
	<b>Total III</b>		<b>176</b>	473 671	356 768	
	<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>	1 005 091	891 514	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	203 560
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	380 535
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**2LKJ**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 357.100 euros**  
**Siège Social : CUSSY (14)**  
**8 Route du tronquay Hameau La Madeleine**  
**RCS Caen 851.596.163**

\*\*\*\*\*

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 12 MARS 2024**

**\* Proposition d'affectation du résultat :**

**DEUXIEME RÉOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports présentés à l'Assemblée, sur la proposition de la gérance décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 15.932,28 €, de la manière suivante :

- Virement de la totalité du résultat au poste « autres réserves » y compris les centimes additionnels.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il a été procédé aux distributions de dividende suivantes depuis la Constitution de la Société :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE OUVRANT DROIT A L'ABATTEMENT	DIVIDENDE N'OUVRANT PAS DROIT A L'ABATTEMENT
30/09/2022	30.000 €	30.000 €	Néant
30/09/2021	30.000 €	30.000 €	Néant
30/09/2020	30.000 €	30.000 €	Néant

**Vote de l'Assemblée :**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme**  
**La Gérance**

*Ludovic JEANNETTE*

✓ Certified by  yousign